

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 140**25 janvier 2002****SOMMAIRE**

Berger Bau, S.à r.l., Remich	6707	Histo Construction S.A.H., Luxembourg	6681
Charme et Beauté, S.à r.l., Luxembourg	6709	Hopus S.A., Luxembourg	6682
EPGF (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	6713	I-AM-Invest S.A., Luxembourg	6682
F&S Luxembourg S.A., Luxembourg	6675	I.B.C. S.A., Mersch	6682
F.W.L. S.A., Luxembourg	6711	I.F.D.C., International Finance Development Com- pany S.A.H., Luxembourg	6686
Finance-Placements (Luxembourg) S.A.H., Lu- xembourg	6675	I.F.D.C., International Finance Development Com- pany S.A.H., Luxembourg	6686
FMV Mettendorf, GmbH, Schifflange	6675	I.S.G., Information Systems Guidance, S.à r.l., Lu- xembourg	6676
Franklin Templeton International Services S.A., Luxembourg	6675	Iberilux S.A., Luxembourg	6682
Franklin Templeton Investment Funds, Sicav, Lu- xembourg	6676	Immobilière Espace Kirchberg A S.A., Luxem- bourg	6683
Franklin Templeton Management Luxembourg S.A., Luxembourg	6676	Immobilière Espace Kirchberg A S.A., Luxem- bourg	6683
François 1er Investment & Property S.A., Luxem- bourg	6675	Immobilière Espace Kirchberg B S.A., Luxem- bourg	6684
Garage Robert Gelz, S.à r.l., Steinfort	6676	Immobilière Espace Kirchberg B S.A., Luxem- bourg	6684
Gardizoo, S.à r.l., Luxembourg	6676	Immobilière Espace Kirchberg C S.A., Luxem- bourg	6684
Gartner, Lange & Durand et Associés Holding S.A.	6677	Immobilière Espace Kirchberg C S.A., Luxem- bourg	6684
GDL Invest S.A., Luxembourg	6677	Immobilière Espace Kirchberg D S.A., Luxem- bourg	6685
GDL Invest S.A., Luxembourg	6677	Immobilière Espace Kirchberg D S.A., Luxem- bourg	6685
Goblet & Lavandier Ingénieurs-Conseils, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	6678	Immobilière Lentz, S.à r.l., Luxembourg	6686
Gramm S.A., Luxembourg	6678	Immobilière Lentz, S.à r.l., Luxembourg	6686
Granmontana, S.à r.l., Belvaux	6678	Immobilière Norman S.A., Hostert	6683
Grimpel S.A., Luxembourg	6678	Imprimerie de la Cour Victor Buck, S.à r.l., Lu- xembourg	6684
Groupe Charel Invest S.A.	6679	Imprimerie Eischen, S.à r.l., Kockelscheuer	6685
Groupe Charel Invest S.A.	6679	Ingénierie & Design S.A., Luxembourg	6687
Groupe Neuberger S.A., Luxembourg	6718	Int. Business Relation, S.à r.l., Strassen	6687
Guarantee General Holdings S.A., Luxembourg	6677	Intertrans Luxembourg S.A., Kehlen	6687
Guyan S.A., Luxembourg	6680	Intfin (Holding) S.A., Luxembourg	6683
Guyan S.A., Luxembourg	6680	Intfin (Holding) S.A., Luxembourg	6683
Guyan S.A., Luxembourg	6680	J.P. Morgan Fund Services S.A., Sicav, Luxembourg	6685
Hamalux, S.à r.l., Luxembourg	6679	J.P. Morgan Funds, Sicav, Luxembourg	6688
Happy Pet - Zoo Center, S.à r.l., Bertrange	6681		
Hero Holding, GmbH, Hassel	6680		
Hillmore S.A., Luxembourg	6681		
Histo Construction S.A.H., Luxembourg	6681		
Histo Construction S.A.H., Luxembourg	6681		

J.P. Morgan Investment Fund, Sicav, Luxembourg	6688	Markett S.A., Luxembourg	6697
J.P. Morgan Multi-Manager Strategies Fund, Sicav, Luxembourg	6689	MCD, S.à r.l., Luxembourg	6679
J.P. Morgan U.S. Equity Fund, Sicav, Luxembourg	6689	Menuiserie Schommer, S.à r.l., Luxembourg	6697
Jap S.A.H., Luxembourg	6678	Menuiserie Schommer, S.à r.l., Luxembourg	6697
Jap S.A.H., Luxembourg	6678	Menuiserie Schommer, S.à r.l., Luxembourg	6697
Jean Wagner - Equipement Electrique S.A., Bertrange	6687	Merritt Equitilux S.A., Luxembourg	6698
KEC Luxembourg, S.à r.l., Mamer	6690	Merritt Equitilux S.A., Luxembourg	6698
Keywest International S.A., Luxembourg	6688	Meubles Marc Scheer, S.à r.l., Roost	6699
Kim Shipping Co A.G., Machtum	6690	Michiko S.A., Mersch	6699
Kinnevik Telecommunications International S.A., Bertrange	6689	Microprecision S.A., Strassen	6699
L.M.G. Miet- und Handelsgesellschaft A.G., Luxembourg	6691	Middle East European Holding S.A.H., Luxembourg	6698
La Borsa, S.à r.l., Luxembourg	6690	Mondeo Holding S.A., Luxembourg	6700
(La) Lanterne, S.à r.l., Luxembourg	6691	Mondloch Brothers, S.à r.l.	6700
Laure, S.à r.l., Mersch	6690	Moongas S.A.H., Luxembourg	6697
Lion Shipping A.G., Machtum	6692	Motor-Hall, S.à r.l., Luxembourg	6700
Longchamp, S.à r.l., Mersch	6692	Multinational Automated Clearing House S.A., Bertrange	6694
Lux-Lorraine Invest S.A.H., Luxembourg	6693	Muzzle S.A., Luxembourg	6701
Luxfood International S.A., Luxembourg	6692	Muzzle S.A., Luxembourg	6701
Luxfood International S.A., Luxembourg	6692	MZ Constructions S.A., Luxembourg	6695
Luxfood International S.A., Luxembourg	6693	MZ Constructions S.A., Luxembourg	6696
Luxfood International S.A., Luxembourg	6693	Nordin S.A., Strassen	6709
Luxwerk, S.à r.l., Luxembourg	6682	North South Impex, S.à r.l.	6700
M & V Concept, S.à r.l., Luxembourg	6709	Nostras S.A., Mamer	6709
M. Kaindl Luxembourg S.A., Luxembourg	6691	Partin S.A.H., Luxembourg	6687
M.I.L., S.à r.l., Luxembourg	6699	Pool Acquisition Luxembourg I S.A., Luxembourg	6701
Mabilux S.A., Dippach	6694	Pool Acquisition Luxembourg I S.A., Luxembourg	6704
Maicom, S.à r.l., Luxembourg	6694	Pool Acquisition Luxembourg II S.A., Luxembourg	6704
Maison Moderne, S.à r.l., Luxembourg	6694	Pool Acquisition Luxembourg II S.A., Luxembourg	6707
Manimmo S.A., Luxembourg	6695	(Les) Portes du Terroir, S.à r.l., Strassen	6691
Manimmo S.A., Luxembourg	6695	Rowisc Holding S.A., Luxembourg	6699
Mannelli & Associés S.A., Bertrange	6695	Side Lighting S.A., Luxembourg	6674
Mariscos Invest S.A. Holding, Luxembourg	6695	Side Lighting S.A., Luxembourg	6674

SIDE LIGHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.432.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55486/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

SIDE LIGHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.432.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 août 2001 que la devise d'expression du capital social a été convertie de lires italiennes en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001 et que le capital social a été augmenté.

L'article 5 alinéa 1^{er} des statuts a désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 105.000,- (cent cinq mille euros), divisé en 20.000 (vingt mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55487/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, rue d'Eprenay.
R. C. Luxembourg B 22.409.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 28 novembre 2000, actée sous le n° 812/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55311/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FMV METTENDORF, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schiffflange, 95, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 64.395.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55315/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FRANÇOIS 1^{er} INVESTMENT & PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55316/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.979.

M. Dickson Brown Anderson a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 21 juin 2001.

Pour FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55317/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

F&S LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.128.

La soussignée, F&S LUXEMBOURG S.A., Registre de commerce de Luxembourg, Section B N° 53.128 atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 août 2001 ont été nommées administrateurs de la société SELINE FINANCE Ltd., 27, New Bond Street, Londres W1S 2RH, Royaume-Uni, la société BELMANTO GENERAL N.V., Britselei 28/1B, Anvers, Belgique et a été nommé administrateur et administrateur-délégué Monsieur J.H. van Leuvenheim, conseiller, 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf. Toutes nominations à effet du 7 mai 2001 en remplaçant avec décharge entière et définitive successivement SELINE PARTICIPATIONS S.A., IDEA DESK LUXEMBOURG S.A. et Monsieur J.J. Geusebroek.

Le 23 août 2001

Signé à Luxembourg

J.H. van Leuvenheim

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55321/816/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.177.

M. Dickson Brown Anderson a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 21 juin 2001.

Pour FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55318/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

FRANKLIN TEMPLETON MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.456.

M. Dickson Brown Anderson a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 21 juin 2001.

Pour FRANKLIN TEMPLETON MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55319/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GARAGE ROBERT GELZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 22, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.762.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55322/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GARDIZOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 2, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 38.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55323/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

I.S.G., INFORMATION SYSTEMS GUIDANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 80.325.

Il ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 avril 2001:

Dénomination de la société: INFORMATION SYSTEMS GUIDANCE, S.à r.l.
I.S.G., S.à r.l.

Forme Juridique: S.à r.l.

Registre du commerce: Luxembourg B 80.325

Siège: 21, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg

Date de constitution: 9 janvier 2001

Numéro de Matricule TVA: 2001 2400 706

Objet de l'acte: Transfert du Siège Social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Signé: G.H. Wang, Th. van de Werve de Vorsselaer.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 13, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55364/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GARTNER, LANGE & DURAND ET ASSOCIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 19.675.

La société INVEST GESTION INTERNATIONALE S.A., 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société GARTNER, LANGE & DURAND ET ASSOCIES HOLDING S.A., R.C.S. Section B, n° 19.675.

EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55324/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GDL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 52.600.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55325/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GDL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 52.600.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 juin 2001 que:

Sont réélus au poste d'administrateur:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée confirme le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55326/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 26.496.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 23 juillet 2001

- Le siège de la société est transféré avec effet immédiat à L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.
- L'assemblée générale accepte les démissions des Mesdames Josette Muller et Carla Alves Silva en tant qu'administrateurs et constate le décès du commissaire aux comptes Franco Grieco. L'assemblée accorde décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur gestion assurée.
- Monsieur Angelo Mattavelli, industriel, demeurant à Differdange, 158, rue Woivre, et Maître Monique Watgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo, sont nommés administrateurs et Monsieur Carlo Giacomelli, industriel, demeurant à Luxembourg, 25, boulevard de la Pétrusse, est nommé commissaire aux comptes de la société. Ils termineront les mandats en cours jusqu'à l'assemblée générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 66, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55336/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GOBLET & LAVANDIER INGENIEURS-CONSEILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 17, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 45.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55327/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GRAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1726 Luxembourg, 41, rue Pierre Hentges.
R. C. Luxembourg B 49.119.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

(55331/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GRANMONTANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 59, Chemin Rouge.
R. C. Luxembourg B 37.787.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 août 2001, vol. 320, fol. 86, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour GRANMONTANA, S.à r.l.

Signature

(55332/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GRIMPEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.474.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55333/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

JAP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.770.

Statuts coordonnés suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 décembre 1999 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55373/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

JAP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.770.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 mai 2001, acté sous le n° 329/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55374/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GRUPE CHAREL INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.065.

La soussignée, EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, atteste par la présente que la société GROUPE CHAREL INVEST S.A., R.C. Luxembourg Section B Numéro 69.065 n'est plus domiciliée aux bureaux de EUROLUX MANAGEMENT S.A., situés 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 1^{er} janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 août 2001

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

J.H. van Leuvenheim

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55334/816/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GRUPE CHAREL INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.065.

La soussignée, GROUPE CHAREL INVEST S.A., Registre de commerce de Luxembourg, Section B N° 69.065 atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 août 2001 ont été nommés administrateurs Monsieur Oscar van den Hooff, commerçant, demeurant au 5A, Burg, Pierhagenlaan, NLD-1674 PA Opperdoes, Pays Bas et Madame Martha J.A. van Caspel, commerçante, demeurant à l'adresse indiquée ci-dessus et a été nommée administrateur-délégué Madame Martha J.A. van Caspel prénommée. Toutes nominations à effet rétroactif du 1^{er} janvier 2001 en remplaçant avec décharge entière et définitive successivement la société SELINE FINANCE Ltd et J.H. van Leuvenheim.

Le 13 août 2001

Signé à Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55335/816/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HAMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 21.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55340/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MCD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 62.893.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 22 août 2001 que:

1. L'assemblée générale a décidé de révoquer de leur fonction de gérant:

- M. Maurice Emery, comptable, demeurant en Suisse,

- M. Stephen Screech, gestionnaire de fortunes, demeurant en Suisse.

2. L'assemblée a confirmé le mandat de M. Sergueï Gevorkian en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée. Il pourra engager valablement la société sous sa seule signature.

Le 22 août 2001.

Pour extrait sincère et conforme

S. Gevorkian

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55407/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GUYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.825.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 11, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(55337/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GUYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.825.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:
«Le capital de la société est fixé à Euro cinquante-deux millions (EUR 52.000.000,-) représenté par deux cent huit mille actions (208.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55338/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

GUYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.825.

Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 12 juin 2001

Nominations Statutaires

Conseil d'Administration

- Monsieur Guy J. du Bois, administrateur de sociétés, demeurant à B-1180 Bruxelles
- Madame Janine Mathieu, épouse Monsieur Guy J. du Bois, administrateur de sociétés, demeurant à B-1180 Bruxelles
- Monsieur Marc du Bois, administrateur de sociétés, demeurant à B-1420 Braine-L'alleud.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55339/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HERO HOLDING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hassel, 1A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.847.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55342/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.219.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55344/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.219.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55345/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.219.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour HISTO CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55346/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HAPPY PET - ZOO CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55341/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HILLMORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.897.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mai 2001, acté sous le n° 387/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55343/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

HOPUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 35.807.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

Signature.

(55347/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

I-AM-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.394.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

Signature.

(55348/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

I.B.C. S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 43.627.

Les documents de clôture de l'année 1999 enregistrés à Mersch, le 22 août 2001, vol. 127, fol. 39, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2001.

Pour I.B.C. S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(55349/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IBERILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 56.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55350/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUXWERK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 59.044.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 23 juillet 2001

- Le siège de la société est transféré avec effet immédiat à L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.
- L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Ardito Toson en tant que gérant de la société et lui accorde décharge pour sa gestion assurée.
- Monsieur Angelo Mattavelli, industriel, demeurant à Differdange, 158, rue Woivre, est nommé comme nouveau gérant de la société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 18, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55397/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55351/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.897.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 mars 2001

Il résulte de la réunion que:

L'assemblée a nommé à la fonction de commissaire aux comptes à partir du 29 mars 2001 Monsieur Michel Delhove, réviseur d'entreprises, demeurant à 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach pour une période de deux ans, le mandat expirant à la date de l'Assemblée Générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55352/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE NORMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6971 Hostert, 4, op der Aepeltaart.
R. C. Luxembourg B 33.455.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55361/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

INTFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.550.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 mai 2001, acté sous le n° 339/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55370/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

INTFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.550.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2001, acté sous le n° 366/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55371/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55353/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.898.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 mars 2001

Il résulte de la réunion que:

L'assemblée a nommé à la fonction de commissaire aux comptes à partir du 29 mars 2001 Monsieur Michel Delhove, réviseur d'entreprises, demeurant à 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach pour une période de deux ans, le mandat expirant à la date de l'Assemblée Générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55354/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55355/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.899.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 mars 2001

Il résulte de la réunion que:

L'assemblée a nommé à la fonction de commissaire aux comptes à partir du 29 mars 2001 Monsieur Michel Delhove, réviseur d'entreprises, demeurant à 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach pour une période de deux ans, le mandat expirant à la date de l'Assemblée Générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

(55356/799/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMPRIMERIE DE LA COUR VICTOR BUCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 6, rue François Hogenberg.
R. C. Luxembourg B 7.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55362/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(55357/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.900.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 mars 2001

Il résulte de la réunion que:

L'assemblée a nommé à la fonction de commissaire aux comptes à partir du 29 mars 2001 Monsieur Michel Delhove, réviseur d'entreprises, demeurant à 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach pour une période de deux ans, le mandat expirant à la date de l'Assemblée Générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55358/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMPRIMERIE EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 6A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.846.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

(55363/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

J.P. MORGAN FUND SERVICES S.A., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 25.149.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'administration

Les actionnaires ont réélu comme administrateurs: Christian M. Jacobs, James B. Broderick, et Pablo Forero. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été élu Réviseur d'Entreprises.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour J.P. MORGAN FUND SERVICES S.A.

S. Fenton

Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55376/013/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE LENTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 23.718.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 29 août 2001.

(55359/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

IMMOBILIERE LENTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 23.718.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 4 juillet 2001

Après en avoir délibéré, les associés

Décident, en complément aux résolutions prises lors de l'Assemblée générale des associés du 21 décembre 2000 ayant eu pour objet la conversion du capital en euro, de fixer une nouvelle valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros par part sociale.

Décident d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000,-), représenté par 10.000 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune.»

Strassen, le 21 août 2001.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55360/578/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

I.F.D.C., INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.124.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, en abrégé I.F.D.C.

Société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55367/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

I.F.D.C., INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.124.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, en abrégé I.F.D.C.

Société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55368/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

INGENIERIE & DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.342.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

(55365/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

INT. BUSINESS RELATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.137.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55366/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

INTERTRANS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 44.629.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 mai 2001, acté sous le n° 348/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55369/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8065 Bertrange, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 28.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55375/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

PARTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature.

(55441/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

J.P. MORGAN FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 77.377.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'administration

Les actionnaires ont réélu comme administrateurs: Christian M. Jacobs, James B. Broderick, Count Diego du Monceau de Bergendal, Philippe L. Coppé et Professeur Dr Leonhard Gleske.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été élu Réviseur d'Entreprises.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour J.P. MORGAN FUNDS

S. Fenton

Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55377/013/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

J.P. MORGAN INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 49.663.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'administration

Les actionnaires ont réélu comme administrateurs: Christian M. Jacobs, James B. Broderick, Count Diego du Monceau de Bergendal, Philippe L. Coppé et Professeur Dr Leonhard Gleske.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été élu Réviseur d'Entreprises.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour J.P. MORGAN INVESTMENT FUND

S. Fenton

Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55378/013/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

KEYWEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 82.693

La société FIDUCOM S.A. dénonce d'un commun accord le siège social de la société KEYWEST INTERNATIONAL S.A. et démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

En conséquence, la société FIDUCOM S.A. ne sera désormais plus habilitée à gérer la société KEYWEST INTERNATIONAL S.A., ni à réceptionner le courrier en son nom et pour son compte à partir de cette date.

Luxembourg, le 3 août 2001.

R. Van Herck

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55382/999/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 65.038.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2001 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'administration

Les actionnaires ont réélu comme administrateurs: Nicolas G. Kairis, M. Saba Balkair, Adrian H.C. Fu.

Les actionnaires ont élu comme administrateurs: Joel Katzman et Eric H. Laget.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été élu Réviseur d'Entreprises.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND

S. Fenton

Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55379/013/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

J.P. MORGAN U.S. EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 77.378.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'administration

Les actionnaires ont réélu comme administrateurs: Christian M. Jacobs, James B. Broderick, Count Diego du Monceau de Bergendal, Philippe L. Coppé et Professeur Dr Leonhard Gleske.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été élu Réviseur d'Entreprises.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour J.P. MORGAN U.S. EQUITY FUND

S. Fenton

Managing Director

For and behalf of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55380/013/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

KINNEVIK TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.976.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 27 août 2001, vol. 557, fol. 15, case 11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 31 août 2001.

Messieurs Jean-Claude Bintz, Lars Johan Jarnheimer et Magnus Mandersson sont réélus administrateurs jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2002.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélu commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KINNEVIK TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONAL S.A.

(55384/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

KEC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8228 Mamer, 29, rue Nicolas Flener.
R. C. Luxembourg B 73.429.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(55381/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

KIM SHIPPING CO A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6841 Machtum, 39, route du Vin.
H. R. Luxemburg B 45.984.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung abgehalten in Machtum am 20. November 2000 um 16.00 Uhr

Mandatsverlängerungen

Die Ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder,

Herr P. Vermeij, wohnhaft in Papendrecht

Frau W. Koster, wohnhaft in Mertert

Herr G. Bosch, wohnhaft in Mertert

und des Kommissars der SRE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., mit Sitz in L-2419 Luxemburg, 7, rue du Fort Rheinsheim, bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2000 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 20. November 2000.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 2001, vol. 268, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(55383/561/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LA BORSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2444 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.637.

Les documents de clôture de l'année 1999 enregistrés à Mersch, le 22 août 2001 Vol. 127, Fol. 38, Case 12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémoria, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2001.

Pour LA BORSA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND, Mersch

Signature

(55385/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LAURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 53.484.

Les documents de clôture de l'année 1999 enregistrés à Mersch, le 22 août 2001 Vol. 127, Fol. 38, Case 11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2001.

Pour LAURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND, Mersch

Signature

(55387/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LA LANTERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 18.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55386/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 37.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55388/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

L.M.G. MIET- UND HANDELSGESELLSCHAFT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 47.036.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung abgehalten in Luxemburg

am 14. Dezember 2000 um 16.00 Uhr

Satzungsgemäße Neuwahlen

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars erlöschen mit der heutigen Generalversammlung.

Einstimmig werden folgende Personen zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

- Johannes Ohrem, wohnhaft zu D-Frechen, Paper-Delp Strasse 27

- Christian Ohrem, wohnhaft zu D-Koeln Dukatenweg, 13

- Paul Sunnen, wohnhaft zu L-Moutfort, 22, rue de Pleitränge

Herr Johannes Ohrem wird zum delegierten Verwaltungsratsmitglied bestimmt.

Einstimmig wird zum Kommissar ernannt:

- SRE REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., mit Sitz in L-1742 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der ordentlichen Generalversammlung welche über des Geschäftsjahr 2005 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 14. Dezember 2000.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2001, vol. 268, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(55389/561/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

M. KAINDL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.483.

EXTRAIT

Il résulte de la scission de la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en date du 23 décembre 1998 que DELOITTE & TOUCHE S.A. a été nommé Commissaire aux comptes.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 31, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55398/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LION SHIPPING A.G., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6841 Machtum, 39, route du Vin.
H. R. Luxemburg B 59.307.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung abgehalten in Machtum am 21. November 2000 um 14.00 Uhr

Mandatsverlängerungen

Die Ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder, Herr Leendert Hoogendoorn, wohnhaft in L-6760 Grevenmacher, 23, rue de Munschecker
Frau Connie Groen, wohnhaft in L-6760 Grevenmacher, 23, rue de Munschecker
Herr Robert L.F.H. Troch, wohnhaft in B-2830 Willebroek, 108, C. Broeckmeyerstraat
und des Kommissars der SRE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., mit Sitz in L-2419 Luxemburg, 7, rue du Fort Rheinsheim, bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2000 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Machtum, den 21. November 2000.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 2001, vol. 268, fol. 15, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(55390/561/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LONGCHAMP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 46.725.

Les documents de clôture de l'année 1999 enregistrés à Mersch, le 22 août 2001 Volume 127, Folio 39, Case 2 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2001.

Pour LONGCHAMP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND, Mersch

Signature

(55391/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUXFOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.485.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55392/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUXFOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.485.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55393/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUXFOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.485.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55394/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUXFOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.485.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55395/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

LUX-LORRAINE INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 48.550.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2001

Les actionnaires de la société anonyme Holding LUX-LORRAINE INVEST S.A.H., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 29 août 2001, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Claude Didier, ingénieur diplômé, demeurant à L-8134 Bridel, 7, rue Henri Hemes démissionne de son poste d'Administrateur de la société.

- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

- Est nommé Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002, Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

- Le nouvel Administrateur déclare accepter son mandat.

Le conseil d'administration aura donc désormais la composition suivante:

Maître Jim Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg

Maître Pierre-Olivier Wurth, Avocat, demeurant à Luxembourg

Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002.

Par ailleurs,

- Monsieur Robert Elvinger, prénommé, démissionne de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

- Est nommé Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002, la société LUX AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

- le nouveau Commissaire aux Comptes déclare accepter son mandat.

Enfin,

- Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55396/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MABILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.723.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société,
en date du 15 mai 2001 à 11.00 heures*

Acceptation de la démission de l'administrateur René Mergen

L'assemblée générale extraordinaire accepte à l'unanimité la démission de l'administrateur René Mergen, le remercie pour ses services rendus à la société et lui accorde pleine et entière décharge.

Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire

A l'unanimité des voix, Monsieur Sam Massard, demeurant à Oberfeulen, est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur René Mergen, démissionnaire. Ce mandat expire en l'an 2002 ensemble avec les autres mandats.

Dippach, le 15 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 2001, vol. 268, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55399/561/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MAICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 32A, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 57.407.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(55400/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MAISON MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.830.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Soc. Civ.

(55401/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 31.990.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juillet 2001

Monsieur Stig Nordin a démissionné de son poste d'administrateur.

Le conseil d'administration a confié la gestion journalière de la société à Monsieur Michel Schlüter, demeurant au 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, qui pourra engager la Société par sa seule signature dans le cadre de la gestion journalière. Il est mis fin aux pouvoirs de gestion journalière de Messieurs Michel van Moer et Hugo Mahieu ainsi qu'à leurs pouvoirs de représentation dans le cadre de cette même gestion.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55422/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MANIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.512.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(55402/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MANIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.512.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 juin 2001 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55403/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MANNELLI & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 50, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.593.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juin 2001, acté sous le n° 475/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55404/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MARISCOS INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.350.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55405/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MZ CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 151, rue de Merl.

—
L'an deux mille un, le sept juin.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MZ CONSTRUCTIONS S.A. avec siège social à L-2146 Luxembourg, 151, rue de Merl, constituée sous la dénomination de BIOBAU S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Differdange en date du 23 août 1994 publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 500 en date du 3 décembre 1994, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Differdange, en date du 21 décembre 1995, publié au Mémorial C n° 103 du 28 février 1996, suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 février 1998, publié au Mémorial C n° 403 du 4 juin 1998 et suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 juin 2000 publié au Mémorial C n° 885 en date du 12 décembre 2000.

L'Assemblée est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Gino Zampicinini, ingénieur, demeurant à Kayl,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Alain Manderscheid, employé privé, demeurant à Tétange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Louis, employée privée, demeurant à Hobscheid,

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Acceptation de la démission de Monsieur Alain Manderscheid, employé privé, demeurant à Tétange, en qualité d'administrateur de la société avec décharge à lui accorder pour l'accomplissement de son mandat.

2) Nomination de Madame Marie-Anne Nicole, sans état particulier, demeurant à Dudelange, en qualité d'administrateur pour une durée de six ans et confirmation du mandat des autres administrateurs actuellement en fonction Pascal Zimmer et Gino Zampicinini pour une nouvelle période de six (6) ans.

3) Confirmation du mandat de la FIDUCIAIRE MARC FABER, avec siège social à Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes pour une période de six (6) ans.

4) Modification de l'article 5 dernier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de son administrateur-délégué.»

5) Confirmation du mandat de Monsieur Gino Zampicinini, ingénieur, demeurant à Kayl en qualité d'administrateur-délégué de la société et fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alain Manderscheid, prénommé, en sa qualité d'administrateur et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Madame Marie-Anne Nicole, prénommée, en tant que nouvel administrateur pour une durée de six (6) ans et confirme les fonctions de Messieurs Pascal Zimmer et Gino Zampicinini, prénommés, en leur qualité d'administrateurs, ceci également pour une durée de six (6) ans.

Troisième résolution

L'assemblée décide de confirmer le mandat de la FIDUCIAIRE MARC FABER, avec siège social à Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de six (6) ans.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de son administrateur-délégué.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de confirmer Monsieur Gino Zampicinini, prénommé en sa qualité d'administrateur-délégué.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à 20.000,- francs.

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Zampicinini, A. Manderscheid, S. Louis, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 8 juin 2001, vol. 421, fol. 94, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 9 juillet 2001.

A. Biel.

(55426/203/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MZ CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 151, rue de Merl.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

(55427/203/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MARKETT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.373.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour MARKETT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55406/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MENUISERIE SCHOMMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.926.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(55408/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MENUISERIE SCHOMMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.926.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(55409/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MENUISERIE SCHOMMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.926.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(55410/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MOONGAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.332.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour MOONGAS S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(55420/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MERRITT EQUITILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.976.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55411/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MERRITT EQUITILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.976.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 6 juin 2001 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de:

- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jacky Fleschen, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55412/677/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MIDDLE EAST EUROPEAN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 40.489.

Résolution

Les soussignés:

M. Eskandarai-Araghian Mohammad Reza, demeurant au Parc St Maur 12/23, Résidence Andelys, F-59000 Lille.
et

La société MIDDLE EAST EUROPEAN TRADING LIMITED, avec siège social à Athene House, The Broadway, Mill Hill NW7 3TB London,

représentée par M. Eskandari Araghian Mohammad Reza,
seuls actionnaires de la société MIDDLE EAST EUROPEAN HOLDING S.A.H.

Première résolution

Acceptent la démission de:

- a) M. Eskandari-Araghian Mohammad Reza, demeurant au Parc St Maur, 12/23 Résidence Andelys, F-59000 Lille.
- b) Mme Scheerlinck Véronique, demeurant au 1, avenue Poincaré, F-59700 Marc-en Baroeul.
- c) M. Eskandari-Araghian Ali Reza, demeurant à Téhéran/Iran 17/185.

Deuxième résolution

Ils décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) M. Tabarani Gabriel, demeurant au flat 2, Chartwell House, 80, Wimbledon, Parkside London SW195LN.
- b) M. Sherman Timothy Lamont, demeurant au 7301 Mc Cutcheon Road Chahanooga (Etats-Unis).
- c) M. Dalbignat Denis Pascal, demeurant rue Principale, L-9806 Hosingen.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) M. Tabarani Gabriel, demeurant au flat 2, Chartwell House, 80, Wimbledon, Parkside London SW195LN.
- b) M. Sherman Timothy Lamont, demeurant au 7301 Mc Cutcheon Road Chahanooga (Etats-Unis).
- c) M. Dalbignat Denis Pascal, demeurant rue Principale, L-9806 Hosingen.

Quatrième résolution

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs.

Luxembourg, le 23 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55416/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MEUBLES MARC SCHEER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Roost, route de Mersch.
R. C. Luxembourg B 38.678.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(55413/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MICHIKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 30.233.

Les documents de clôture de l'année 1999, enregistrés à Mersch, le 30 août 2001, vol. 127, fol. 40, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2001.

Pour MICHIKO S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND

Signature

(55414/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MICROPRECISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.353.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55415/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

M.I.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 31.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55417/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

ROWISC HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 83, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 30.649.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2001

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Margot Schmit-Ross, décédée. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme

ROWISC HOLDING

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55468/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MONDEO HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1732 Luxemburg, 13, rue Joseph Hess.
H. R. Luxemburg B 43.565.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung
vom 22. Dezember 2000*

Die Versammlung hat beschlossen:

* Die Verwaltungsratsmitglieder Frau Friedlinde Natterer, Herr Bernd Eicke und LOGO HOLDING AG werden von ihren Ämtern abberufen.

* Ihnen wird für ihre bisherige Tätigkeit volle Entlastung erteilt.

* Als neue Verwaltungsräte werden bestimmt:

Herr Yetkin Gecer, Kaufmann, TR-Istanbul, als Verwaltungsratsvorsitzender,

Herr Ali Kabadayi, Kaufmann, TR-Istanbul,

Herr Mustafa Öglu, Kaufmann, TR-Istanbul.

* Als neuer Gesellschaftssitz wird festgelegt:

49, boulevard Royal, L-Luxemburg.

Luxemburg, den 22. Dezember 2000.

Für die Richtigkeit

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2001, vol. 551, fol. 88, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55418/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MONDLOCH BROTHERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxemburg B 19.753.

—
La société INVEST GESTION INTERNATIONALE S.A., 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société MONDLOCH BROTHERS, S.à r.l., R.C.S. section B n° 19.753.

Luxembourg, le 16 août 2001.

EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55419/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MOTOR-HALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2230 Luxembourg, 48, rue Fort Neipperg.
R. C. Luxemburg B 4.635.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55421/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

NORTH SOUTH IMPEX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxemburg B 40.459.

—
La société INVEST GESTION INTERNATIONALE S.A., 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société NORTH SOUTH IMPEX S.à r.l., R.C.S. section B n° 40.459.

Luxembourg, le 16 août 2001.

EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55432/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MUZZLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 49.260.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUZZLE S.A.

J. Lorang

Administrateur

(55423/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

MUZZLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 49.260.

L'assemblée générale de la société anonyme MUZZLE S.A. réunie au siège social le 21 août 2001 a nommé Monsieur Carl Speecke, demeurant à Luxembourg et Monsieur Koen van Baren, demeurant à Mamer, aux fonctions d'administrateur en remplacement de Maarten van de Vaart et Hans de Graaf, démissionnaires.

Cette même assemblée a nommé COMCOLUX S.A., Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., anciennement MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., démissionnaire.

Le mandat de Mme Juliette Lorang, administrateur, est renouvelé pour une période de six ans.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2007.

MUZZLE S.A.

J. Lorang

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 29, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55424/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

POOL ACQUISITION LUXEMBOURG I, Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.054.

In the year two thousand and one, on the tenth of August.

Before Maître Jean Seckler, notary public residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of POOL ACQUISITION LUXEMBOURG I, a public limited company (société anonyme), having its registered office in L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 82.054, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary on the 8th of May 2001, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is chaired by M^e Jean-Luc Schaus, attorney at law, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Miss Françoise Hübsch, private employee, residing at Echternacherbrück (Germany).

The meeting elects as scrutineer Mr Alain Thill, private employee, residing at Echternach (Luxembourg).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman states and requests the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that all the shares, which represent all the subscribed capital, are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1) Change of the par value from the now 2,100.- (two thousand one hundred Euros) to 2.- (two Euros).
- 2) Amendment of article five of the company's bylaws in both the English and French version, in order to reflect the decision undertaken, regarding the change of the par value of the shares.
- 3) Acknowledgement of the resignation, and full discharge of two board members, Mr Jean Luc Schaus, and Mr Michaël Dandois.
- 4) Appointment of two new board members, Mr Jens Reidel, consultant, residing in D-22695 Hamburg, and Dr Hanns Ostmeier, consultant, residing in D-25491 Hetlingen.
- 5) Reiteration of the authorization to the Board of Directors to delegate the day-to-day management of the company to one or more of its members, including the newly appointed directors.

6) Amendment of Article eight in order to allow that the board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented.

7) Amendment of Article eleven of the Company's bylaws in order to allow one director to validly bind the Company towards third parties.

8) Miscellaneous.

After deliberating, the following decisions have been taken

First resolution

The shareholders unanimously decide to change the par value of the shares from 2,100.- (two thousand one hundred Euros) to 2.- (two Euros). The 15 (fifteen) existing shares are thus replaced by 15,750 (fifteen thousand seven hundred fifty) shares with a par value of 2.- (two Euros) each.

Second resolution

The shareholders unanimously decide to amend article 5 of the bylaws, which therefore will be written as follows:

«Art. 5. Capital.

The subscribed capital is set at a fully paid up amount of 31,500.- (thirty one thousand five hundred Euros), divided into 15,750 (fifteen thousand seven hundred fifty) registered shares with a par value of 2.- (two Euros) each.»

Third resolution

The shareholders acknowledge that two board members, Mr Michaël Dandois and Mr Jean-Luc Schaus have resigned. They give them discharge for the performance of their mandate until the date of their resignations.

Fourth resolution

The shareholders unanimously decide to appoint Mr Jens Reidel, consultant, residing in D-22695 Hamburg, and Dr. Hanns Ostmeier, consultant, residing in D-25491 Hetlingen, as new Board Members. The mandates of Mr Reidel and Dr. Ostmeier, will last until the General shareholders' meeting of 2005.

The shareholders also reiterate the authorisation given to the Board of Directors to delegate the day to day management of the company to one of the Board members.

Fifth resolution

The shareholders unanimously decide to allow the board of directors to deliberate and act if the majority of its members are present or represented, and consequently they decide to amend point 8.3. of article eight which will be written as follows:

«Art. 8. Meetings of the Board of Directors.

8.3. The Board can validly discuss and take a decision only if the majority of its members are present or represented by proxies. Any decision by the Board must be taken unanimously by the members present or represented.»

Sixth resolution

The shareholders unanimously decide to allow the company to be represented by one director, and consequently decide to amend article 11 of the bylaws, which will be written as follows:

«Art. 11. Representation of the Company.

Towards third parties, the Company is in all circumstances represented by one director or by proxy holders of the Board acting within the limits of their powers.»

Nothing else being on the agenda, and no one else wishing to speak, the meeting was adjourned.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at about thirty thousand Luxembourg francs.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request by the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de POOL ACQUISITION LUXEMBOURG I, une société anonyme ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Grand Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 82.054, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 mai 2001, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Jean-Luc Schaus, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternach-cherbrück (Allemagne).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach (Luxembourg).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie au notaire d'acter que:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont eu connaissance préalablement.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1) Changement de la valeur numéro pour la porter des 2.100,- (deux mille cent euros) actuels à 2,- (deux euros).
- 2) Modification de l'article 5 des statuts dans les deux versions anglaise et française, afin de refléter la décision prise de modifier la valeur nominale des actions.
- 3) Reconnaissance de la démission et pleine décharge de deux membres du Conseil d'administration, M. Jean-Luc Schaus et M. Michaël Dandois.
- 4) Nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration, à savoir M. Jens Reidel, consultant, demeurant à D-22695 Hamburg, et Dr. Hanns Ostmeier, consultant, demeurant à D-25491 Hetlingen.
- 5) Réitération de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière à n'importe lequel de ses membres, incluant les administrateurs nouvellement nommés.
- 6) Modification de l'article huit des statuts afin de permettre au conseil d'administration de délibérer et de statuer si la majorité de ses membres est présente ou représentée.
- 7) Modification de l'article onze des statuts afin de permettre à un seul administrateur d'engager la société face aux tiers.
- 8) Divers.

Après délibération, les actionnaires prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de changer la valeur nominale des actions pour la porter de son montant actuel de 2.100,- (deux mille cent euros) à 2,- (deux euros). Dès lors les quinze actions existantes sont remplacées par 15.750 (quinze mille sept cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,- (deux euros) chacune.

Deuxième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, qui dès lors aura la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social.

Le capital social souscrit et entièrement libéré est fixé à 31.500,- (trente et un mille cinq cents Euros), divisé en 15.750 (quinze mille sept cent cinquante) actions nominatives d'une valeur nominale de 2,- (deux Euros) chacune.»

Troisième résolution

Les actionnaires prennent acte de la démission de deux membres du conseil d'administration, Monsieur Michaël Dandois et Monsieur Jean-Luc Schaus. Ils leur accordent décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à leur démission.

Quatrième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de nommer aux fonctions d'administrateurs de la société, Monsieur Jens Reidel, consultant, demeurant à D-22695 Hamburg, et Dr. Hanns Ostmeier, consultant, à D-25491 Hetlingen. Les mandats de Monsieur Reidel et du Dr. Ostmeier dureront jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Les actionnaires réitèrent l'autorisation conférée au conseil d'administration de déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Cinquième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de permettre au conseil d'administration de valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, et décident dès lors de modifier le point 8.3. de l'article 8 des statuts, qui sera rédigé comme suit:

«Art. 8. Réunions du conseil d'administration.

8.3. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Toute décision du conseil d'administration est prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.»

Sixième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de permettre la représentation de la société par un administrateur et décident dès lors de modifier l'article 11 des statuts, qui sera rédigé comme suit:

«Art. 11. Représentation de la société.

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée par un administrateur ou par des délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.»

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne désirant parler, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trente mille francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Schaus, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 août 2001, vol. 515, fol. 49, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 août 2001.

J. Seckler.

(55447/231/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

POOL ACQUISITION LUXEMBOURG I, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.054.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(55448/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

POOL ACQUISITION LUXEMBOURG II, Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.055.

In the year two thousand and one, on the tenth of August.

Before Maître Jean Seckler, notary public residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of POOL ACQUISITION LUXEMBOURG II, a public limited company (société anonyme), having its registered office in L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 82,055, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary on the 8th of May 2001, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is chaired by M^e Jean-Luc Schaus, attorney at law, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Miss Françoise Hübsch, private employee, residing at Echternacherbrück (Germany).

The meeting elects as scrutineer Mr Alain Thill, private employee, residing at Echternach (Luxembourg).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman states and requests the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that all the shares, which represent all the subscribed capital, are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Change of the par value from the now 2,100.- (two thousand one hundred Euros) to 2.- (two Euros).

2) Amendment of article five of the company's bylaws in both the English and French version, in order to reflect the decision undertaken, regarding the change of the par value of the shares.

3) Acknowledgement of the resignation, and full discharge of two board members, Mr Jean Luc Schaus, and Mr Michaël Dandois.

4) Appointment of two new board members, Mr Jens Reidel, consultant, residing in D-22695 Hamburg, and Dr Hanns Ostmeier, consultant, residing in D-25491 Hetlingen.

5) Reiteration of the authorization to the Board of Directors to delegate the day to day management of the company to one or more of its members, including the newly appointed directors.

6) Amendment of Article eight in order to allow that the board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented.

7) Amendment of Article eleven of the Company's bylaws in order to allow one director to validly bind the Company towards third parties.

8) Miscellaneous.

After deliberating, the following decisions have been taken:

First resolution

The shareholders unanimously decide to change the par value of the shares from 2,100.- (two thousand one hundred Euros) to 2.- (two Euros). The 15 (fifteen) existing shares are thus replaced by 15,750 (fifteen thousand seven hundred fifty) shares with a par value of 2.- (two Euros) each.

Second resolution

The shareholders unanimously decide to amend article 5 of the bylaws, which therefore will be written as follows:

«Art. 5. Capital.

The subscribed capital is set at a fully paid up amount of 31,500.- (thirty one thousand five hundred Euros), divided into 15,750 (fifteen thousand seven hundred fifty) registered shares with a par value of 2.- (two Euros) each.»

Third resolution

The shareholders acknowledge that two board members, Mr Michaël Dandois and Mr Jean-Luc Schaus have resigned. They give them discharge for the performance of their mandate until the date of their resignations.

Fourth resolution

The shareholders unanimously decide to appoint Mr Jens Reidel, consultant, residing in D-22695 Hamburg, and Dr. Hanns Ostmeier, consultant, residing in D-25491 Hetlingen, as new Board Members. The mandates of Mr Reidel and Dr. Ostmeier, will last until the General shareholders' meeting of 2005.

The shareholders also reiterate the authorisation given to the Board of Directors to delegate the day-to-day management of the company to one of the Board members.

Fifth resolution

The shareholders unanimously decide to allow the board of directors to deliberate and act if the majority of its members are present or represented, and consequently they decide to amend point 8.3. of article eight which will be written as follows:

«Art. 8. Meetings of the Board of Directors.

8.3. The Board can validly discuss and take a decision only if the majority of its members are present or represented by proxies. Any decision by the Board must be taken unanimously by the members present or represented.»

Sixth resolution

The shareholders unanimously decide to allow the company to be represented by one director, and consequently decide to amend article 11 of the bylaws, which will be written as follows:

«Art. 11. Representation of the Company.

Towards third parties, the Company is in all circumstances represented by one director or by proxy holders of the Board acting within the limits of their powers.»

Nothing else being on the agenda, and no one else wishing to speak, the meeting was adjourned.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at about thirty thousand Luxembourg francs.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request by the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de POOL ACQUISITION LUXEMBOURG II, une société anonyme ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 82.055, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 mai 2001, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Jean-Luc Schaus, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach (Luxembourg).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie au notaire d'acter que:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont eu connaissance préalablement.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Changement de la valeur numéro pour la porter des 2.100,- (deux mille cent euros) actuels à 2,- (deux euros).
 - 2) Modification de l'article 5 des statuts dans les deux versions anglaise et française, afin de refléter la décision prise de modifier la valeur nominale des actions.
 - 3) Reconnaissance de la démission et pleine décharge de deux membres du Conseil d'administration, M. Jean-Luc Schaus et M. Michaël Dandois.
 - 4) Nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration, à savoir M. Jens Reidel, consultant, demeurant à D-22695 Hamburg, et Dr. Hanns Ostmeier, consultant, demeurant à D-25491 Hetlingen.
 - 5) Réitération de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière à n'importe lequel de ses membres, incluant les administrateurs nouvellement nommés.
 - 6) Modification de l'article huit des statuts afin de permettre au conseil d'administration de délibérer et de statuer si la majorité de ses membres est présente ou représentée.
 - 7) Modification de l'article onze des statuts afin de permettre à un seul administrateur d'engager la société face aux tiers.
 - 8) Divers.
- Après délibération, les actionnaires prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de changer la valeur nominale des actions pour la porter de son montant actuel de 2.100,- (deux mille cent euros) à 2,- (deux euros). Dès lors les quinze actions existantes sont remplacées par 15.750 (quinze mille sept cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,- (deux euros) chacune.

Deuxième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, qui dès lors aura la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social.

Le capital social souscrit et entièrement libéré est fixé à 31.500,- (trente et un mille cinq cents Euros), divisé en 15.750 (quinze mille sept cent cinquante) actions nominatives d'une valeur nominale de 2,- (deux Euros) chacune.»

Troisième résolution

Les actionnaires prennent acte de la démission de deux membres du conseil d'administration, Monsieur Michaël Dandois et Monsieur Jean-Luc Schaus. Ils leur accordent décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à leur démission.

Quatrième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de nommer aux fonctions d'administrateurs de la société, Monsieur Jens Reidel, consultant, demeurant à D-22695 Hamburg, et Dr. Hanns Ostmeier, consultant, à D-25491 Hetlingen. Les mandats de Monsieur Reidel et du Dr. Ostmeier dureront jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Les actionnaires réitérent l'autorisation conférée au conseil d'administration de déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Cinquième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de permettre au conseil d'administration de valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, et décident dès lors de modifier le point 8.3. de l'article 8 des statuts, qui sera rédigé comme suit:

«Art. 8. Réunions du conseil d'administration.

8.3. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Toute décision du conseil d'administration est prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.»

Sixième résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident de permettre la représentation de la société par un administrateur et décident dès lors de modifier l'article 11 des statuts, qui sera rédigé comme suit:

«Art. 11. Représentation de la société.

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée par un administrateur ou par des délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.»

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne désirant parler, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trente mille francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une traduction française; et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Schaus, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 août 2001, vol. 515, fol. 49, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 août 2001.

J. Seckler.

(55449/231/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

POOL ACQUISITION LUXEMBOURG II, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.055.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour la société

J. Seckler

Le Notaire

(55450/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

BERGER BAU, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5550 Remich, 20, rue de Mâcher.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendeins, den dreiundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtssitz in Luxembourg.

Ist erschienen:

Herr Ralf Berger, Bauunternehmer, wohnhaft in D-52080 Aachen, Von-Coels-Strasse, 438, Deutschland, hier vertreten durch Herrn Dan Epps, Buchhalter, wohnhaft in Heiderscheid, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche vom Komparenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphiert, der gegenwärtigen Urkunde beigebogen bleibt, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen;

Welcher Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er als alleiniger Anteilseigner oder mit zukünftigen Anteilseignern zu gründen beabsichtigt, wie folgt festlegt

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

Art. 2. Der Gegenstand der Gesellschaft ist der Hoch- und Tiefbau.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist BERGER BAU, S.à r.l.

Art. 5. Der Gesellschaftssitz ist in Remich. Er kann an jeden anderen Ort im Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in hundert (100) Anteile mit einem Nennwert von hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-) pro Anteil.

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar. Die Abtretung an Nichtgesellschafter unterliegt der Zustimmung von mindestens fünfundsiebzig Prozent des Aktienkapitals. Im Falle des Todes eines Gesellschafter unterliegt die Abtretung an Nichtgesellschafter der Zustimmung von mindestens fünfundsiebzig Prozent des Aktienkapitals der überlebenden Gesellschafter. In jedem Fall haben die verbleibenden Gesellschafter ein Vorkaufsrecht, welches sie binnen dreissig Tagen nach Ablehnung des Verkaufs an einen Nichtgesellschafter ausüben müssen.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafter.

Art. 11. Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 12. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet welche keine Gesellschafter sein müssen und welche von der Generalversammlung bestimmt werden.

Gegenüber Drittpersonen haben die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse um im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Sollte ein Geschäftsführer zeitweise verhindert sein, kann die Gesellschaft durch den alleinigen Anteilseigner geführt werden. Falls es mehrere Anteilseigner gibt, können diese die Gesellschaft gemeinsam vertreten.

Art. 13. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Art. 14. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen. Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 15. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von mehr als der Hälfte der Anteilseigner akzeptiert wurden. Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Anteilseigner gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Tag des Monats Januar und endet am letzten Tag des Monats Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

Art. 18. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

Art. 19. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 20. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

Art. 21. Solange ein Gesellschafter alle Anteile hält, besteht die Gesellschaft als Einpersonengesellschaft, gemäß Artikel 179 (2) des Gesellschaftsgesetzes. In diesem Falle sind unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 des Gesetzes anwendbar.

Art. 22. Alles was nicht durch gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

Zeichnung

Die hundert (100) Anteile wurden vom einzigen Gesellschafter Ralf Berger, vorgeannt, gezeichnet und eingezahlt zu ihrem vollen Wert in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) durch Bareinlage, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am letzten Tag des Monats Dezember 2001.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar erklärt, dass die Bestimmungen von Artikel 18 des Gesellschaftsgesetzes erfüllt wurden.

Kosten

Die Kosten und Lasten, welche der Gesellschaft anlässlich ihrer Gründung entstehen, werden geschätzt auf fünfzigtausend luxemburgische Franken (LUF 50.000).

Beschlüsse des einzigen Gesellschafters

Sofort nach Gründung der Gesellschaft, hat der einzige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Zum Geschäftsführer mit den in Artikel 12 der Gesellschaftssatzung erwähnten Befugnissen wird ernannt: Herr Ralf Berger, Bauunternehmer, wohnhaft in D-52080 Aachen, Von-Coels-Strasse 488.

Der Geschäftsführer kann Bevollmächtigte ernennen, seine Vollmachten und Befugnisse festlegen und sie abberufen. Das Mandat des Geschäftsführers endet anlässlich der Generalversammlung welche über das erste Geschäftsjahr beschließt.

2.- Der Sitz der Gesellschaft ist L-5550 Remich, 20, rue de Mâcher.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Signé: D. Epps, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 9CS, fol. 95, case 10. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 30. August 2001.

J. Elvinger.

(55540/211/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

M & V CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 66, rue de Bourgogne.
R. C. Luxembourg B 35.749.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55425/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

NORDIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.178.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature.

(55431/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

NOSTRAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 30.283.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en dte du 15 mai 2001, acté sous le n° 352/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

(55433/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

CHARME ET BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Gérard Ternes, commerçant, demeurant à Luxembourg.
- 2.- Monsieur Marc Ternes, ouvrier, demeurant à Leudelange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Objet - Raison sociale - Durée - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un institut de beauté, la vente de produits et accessoires de beauté.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CHARME ET BEAUTE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de LUF 5.000,- (cinq mille francs luxembourgeois) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Gérard Ternes, prénommé cinquante et une parts	51
2.- Monsieur Marc Ternes, prénommé, quarante-neuf parts	49
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration, pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de 2 (deux) gérants.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient, chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 (trois quarts) du capital social.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société, simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année. Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2001.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ quarante mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Gérant technique: Monsieur Gérard Ternes, prénommé.

- Gérant administratif: Monsieur Marc Ternes, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature collective du gérant technique et du gérant administratif

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Ternes, M. Ternes, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 9CS, fol. 99, case 8. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

J. Elvinger.

(55542/211/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

F.W.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

—

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) EUROPEAN INTERNATIONAL MANAGEMENT Ltd, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola (B.V.I.).

2) CAMPBELL MANAGEMENT Inc., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola (B.V.I.)

Tous sont ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs ont déclaré constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: T.W.L. S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations gé-

néralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Titre II.- Capital social, actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière et le premier président du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Titre IV.- Année sociale - Assemblées générales

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Titre V.- Généralités

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2001.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- EUROPEAN INTERNATIONAL MANAGEMENT Ltd, prédésignée, mille cinq cent cinquante actions.	1.550
2.- CAMPBELL MANAGEMENT Inc., prédésignée, mille cinq cent cinquante actions	1.550
Total: trois mille cent actions.	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente-deux mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante mille francs luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur pour une durée de six ans prenant cours ce jour et se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2006:

- 1) Monsieur Stefano Giuffra, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- 2) Monsieur Guy Feite, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- 3) Mademoiselle Céline Salmon, employée privée, demeurant à Thionville, France.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire pour une durée de six ans prenant cours ce jour et se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2006:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques OXFORDSHIRE SERVICES Ltd., ayant son siège social à Tortola (BVI).

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête,

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 9CS, fol. 96, case 8. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

J. Elvinger.

(55549/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

EPGF (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

STATUTES

In the year two thousand and one, on the twenty-fourth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, having its registered office at 30 Lothian Road Eh1 2DH Edinburg, Scotland, the United Kingdom, represented by Mr Christophe Antinori, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2. EPGF FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., having its registered office in L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, represented by Mr Christophe Antinori, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

Art. 3. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. The Company will have the name EPGF (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Capital - Units

Art. 6. The unit capital is fixed at one hundred fifty thousand Euro (150,000.- EUR), represented by six thousand (6,000) units of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 14 of the articles.

Art. 8. Each unit entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable.

In the case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

Management

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 13. The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Unitholders decisions

Art. 14. The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

Financial year - Balance sheet

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital.

The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to his/their unitholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholders who shall determine their powers and remuneration.

A sole unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty first of December 2001.

Subscription - Payment

All the six thousand (6,000) units representing the capital have been entirely subscribed by STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY and FINANCE EPGF (LUXEMBOURG), S.à r.l., prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of one hundred fifty thousand Euro (150,000.- EUR) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one hundred ten thousand Luxembourg Francs.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Alex Watt, managing director, residing at Greyfriars, Whim Road, Gullane East Lothian EH31 2BD,
- Dominique Ransquin, audit partner, residing in L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi,
- Romain Tillens, audit partner, residing in L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi,

In accordance with article 12 of the by-laws, the company shall be bound by the joint signature of any two of its managers.

2) The Company shall have its registered office in L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social au 30 Lothian Road Eh1 2DH Edinburg, Ecosse, Royaume Uni,

ici représentée par Monsieur Christophe Antinori, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée.

2. FINANCE EPGF (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi,

ici représentée par Monsieur Christophe Antinori, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination EPGF (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) représenté par six mille (6.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 13. Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2001.

Souscription - Libération

Les six mille (6.000) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY et EPGF FINANCE (LUXEMBOURG), prénommée, et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cent dix mille francs luxembourgeois.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Alex Watt, managing director, demeurant Greyfriars, Whim Road, Gullane East Lothian EH31 2BD,
- Dominique Ransquin, audit partner, demeurant rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-2017 Luxembourg,
- Romain Tillens, audit partner, demeurant rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-2017 Luxembourg,

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux de ses gérants.

2) Le siège social de la Société est établi rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-2017 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Antinori, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 130S, fol. 58, case 5. – Reçu 60.510 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2001.

J. Elvinger.

(55547/211/263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.

GROUPE NEUBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

—
STATUTS

L'an deux mille et un, le vingt cinq juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Guy Neuberger, courtier en assurances, demeurant à B-6700 Arlon, 47, rue du Maitrank (Belgique), ici valablement représenté par Maître Marc Bodelet, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 mai 2001.

2. Monsieur Laurent Authélet, courtier en assurances, demeurant à B-6769 Meix-devant-Virton, 68, rue de Virton, ici valablement représenté par Maître Marc Bodelet, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 3 juillet 2001.

Lesquelles procurations qui après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de GROUPE NEUBERG S.A., laquelle exercera son activité sous l'enseigne commerciale NEUBERG & AUTHELET ASSOCIES.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances généralement quelconques dans toutes branches diverses tant au Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations d'achat et vente, location, promotion, expertise et gestion d'immeubles bâtis ou non, privés ou commerciaux, ainsi que la gérance d'immeubles, en ce compris toutes opérations immobilières, financières et autres qui se rattachent directement à cet objet social.

La société a pour objet, en outre, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra exercer toute fonction de gestion dans des sociétés commerciales et industrielles. Elle peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille cinq cents euro (31.500,- EUR), représenté par quatre-vingt dix (90) actions d'une valeur nominale de trois cent cinquante euro (350,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à deux cent dix mille euro (210.000,- EUR) représenté par six cents (600) actions d'une valeur nominale de trois cent cinquante euro (350,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts au Mémorial, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le second vendredi du mois d'avril à 17.00 heures, et pour la première fois en l'an deux mil et deux.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pouvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la prochaine réunion procédera à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité des voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et de la représentation de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoir et employés, et fixer leurs émoluments.

Exceptionnellement, la première assemblée générale des actionnaires pourra procéder à la nomination de l'administrateur délégué.

Art. 10. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, les dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne seront pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	<i>Capital souscrit</i>	<i>Capital libéré</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1. Guy Neuberg, précité.....	21.000,-	21.000,-	60
2. Laurent Authelet, précité.....	10.500,-	10.500,-	30
Total	31.500,-	31.500,-	90

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille cinq cents euro (31.500,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation - Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à la somme d'un million deux cent soixante dix mille sept cent et sept francs luxembourgeois (1.270.707,- LUF).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimés à la somme de soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Guy Neuberg, précité

b) Monsieur Laurent Authelet, précité

c) Monsieur Yannick Neuberg, employé privé, demeurant à B-6700 Arlon, 47, rue du Maitrank

3. A été appelée aux fonctions de Commissaires aux comptes:

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

4. L'adresse de la société est fixée à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2007.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts, et à cet effet, est nommé administrateur délégué en charge de la gestion journalière, avec pouvoir de co-signature obligatoire pour engager valablement la société, Monsieur Guy Neuberg et Monsieur Laurent Authelet, précités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Bodelet, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 9CS, fol. 95, case 12. – Reçu 12.707 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 août 2001.

J. Elvinger.

(55550/211/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2001.